

Commune de Montrond le Château (Doubs)

**Conseil Municipal
du jeudi 3 mai 2018
Séance ordinaire**

L'an deux mille dix-huit, le trois mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Etaient présents :

Mmes DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle

Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, FOURQUET Luc, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): Mmes PIGUET Colette, ANTONI Marie-Jo, M. GRESSIER Jean-François

Délégation de pouvoir : Mme PIGUET Colette à M. Gilles BERNARD, ANTONI Marie-Jo à GAILLARD Blandine

Un scrutin a eu lieu, Mme LIDOINE Christelle ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- le devis de l'entreprise BONNEFOY pour la réfection du chemin des Narbés
- l'attribution du logement communal au 4 rue de l'Eglise laissé vacant suite à un désistement.

Demandes acceptées.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1- URBANISME

→ Déclaration de travaux de David PIROLLEY : Edification d'une clôture

→ Permis de construire de M. CHARTOGNE Hervé et Mme MASNADA Emmanuelle : Aménagement d'un garage dans un abri voitures et bûcher existants + aménagement d'un portail alu.

2 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : convention concession temporaire

3 – BATIMENTS COMMUNAUX : zinguerie et rénovation d'une cheminée appartements communaux.

4- BUDGET ASSAINISSEMENT : amortissement travaux

5- QUESTIONS DIVERSES

6- INFORMATION DIVERSES

1- URBANISME

→ Déclaration de travaux de David PIROLLEY : Edification d'une clôture. Dossier envoyé avec avis favorable

→ Permis de construire de M. CHARTOGNE Hervé et Mme MASNADA Emmanuelle : Aménagement d'un garage dans un abri voitures et bûcher existants + pose d'un portail. Dossier envoyé avec avis favorable.

2 – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : convention concession temporaire

Mrs CALVI Daniel et Olivier ainsi que M. LIDOINE Franck seront invités à venir en mairie concernant la rédaction du nouveau contrat de concession temporaire pour le stockage de bois le long du chemin de Chenecey.

3 – BATIMENTS COMMUNAUX : zinguerie et rénovation d'une cheminée appartements communaux.

La Commission Bâtiment a effectué un état des lieux de la toiture du bâtiment communal sis au 4 rue de l'Eglise. Il s'avère que le remplacement du faîtage en tôle galvanisée doit être effectué ainsi que la rénovation de la cheminée du logement n° 2.

Le conseil municipal décide de confier les travaux à l'entreprise DECREUSE Frères sise au 22 Grande Rue à Montrond le Château :

- travaux de rénovation de la cheminée, selon devis n°CZ3669, pour un montant de 1775.00 € HT soit 1952,50 € TTC.
- Remplacement faîtage, selon devis n° CZ3668, pour un montant de 552.05 € HT soit 607.25 € TTC.

4- BUDGET ASSAINISSEMENT : amortissement travaux

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal décide que les travaux d'investissements réalisés sur les installations du réseau d'assainissement seront amortis sur 10 ans.

5- RÉFECTION DU CHEMIN DES NARBÉS

Dans le cadre de la rénovation de ses chemins ruraux, la commune décide la réfection du chemin dit « des Narbés ».

Le Conseil Municipal, après étude du devis de l'entreprise TP BONNEFOY sise à Saône, valide le devis pour un montant total de 17 394.00 € TTC.

6- ATTRIBUTION LOGEMENT COMMUNAL RUE DE L'ÉGLISE

Suite au désistement de M. Cédric PASTEUR, le Conseil Municipal, décide d'attribuer le logement communal situé au 4 rue de l'Eglise à Mme ZERBINI Nathalie.

Le loyer s'élève à 330,20 € à la date de mise à disposition et sera révisé tous les ans selon l'indice de référence des loyers (IRL) valeur 4ème trimestre 2017 (126,82).

Le logement communal laissé vacant par Mme ZERBINI est attribué à M. CATINAS Mihai.

Le loyer s'élève à 327,03 € à la date de mise à disposition et sera révisé tous les ans selon l'indice de référence des loyers (IRL) valeur 4ème trimestre 2017 (126,82).

7- QUESTIONS DIVERSES

- Entretien du château pendant la période estivale. Demande de devis en cours.

- Allées du cimetière : 2 entreprises ont présenté un devis :
 - Régie des Quartiers : 23 901,14 € TTC
 - TP BONNEFOY : 27 108 € TTC

En raison des devis trop élevés, le conseil municipal recherche d'autres solutions moins onéreuses.

- Bois stockés :

Le plot de chêne stocké derrière l'Eglise servira en planche de soutien pour le talus de la station d'épuration. Les poutres et les planches en acacia seront données à l'association caritative Valdahon Partage – 25800 VALDAHON pour la fabrication de clapiers destinés au Togo.

- Les 2 dossiers pour l'obtention de subventions concernant la Journée du Patrimoine ainsi que le sentier d'interprétation au Château ont été acceptés.

- M. GRENIER Jean-Claude, Président de la CCLL avait organisé un certain nombre de réunions/rencontres avec les Elus à l'automne 2017. Il souhaite renouveler cette démarche en allant à la rencontre des conseillers dans le cadre d'un conseil municipal. Une date sera prochainement arrêtée.

- Transfert de compétences VOIRIE à la CCLL

Le 18/12/2017, le conseil communautaire délibérait pour définir l'intérêt communautaire de la compétence « Voirie » en ces termes : aménagement et entretien de la voirie communale reconnue d'intérêt communautaire. Ce nouveau transfert de voirie doit se traduire par un transfert de recettes nécessaires au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'atlas des voiries d'intérêt communautaire tel qu'établi actuellement par la CCLL.

8- INFORMATION DIVERSES

Mme le Maire remercie vivement les associations qui ont participé à l'inauguration de l'atelier communal le samedi 28 avril 2018, à savoir :

- L'Art Floral,
- Ecurie B3,
- Montrond ce que l'on sait faire,
- Le Comité des Fêtes,

Mais également la fromagerie PERRIN, la Fanfare L'écho de la Loue, ainsi que les Conseillers.

Prochain conseil le 04/06/2018

La séance est levée à 23 h

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	
DCM n° 2018/03-05-01	Bâtiment communal - Rénovation d'une cheminée et travaux de zinguerie
DCM n° 2018/03-05-02	Budget Assainissement – amortissement des travaux
DCM n° 2018/03-05-03	Travaux de réfection du chemin dit « des Narbés »
DCM n° 2018/03-05-04	Résiliation et attribution logement communal